Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Animalier, veuillez visiter :
bpanimalier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Animalier

BP Technicien animalier en unité d’expérimentation - Évaluation de capacités UC1

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-ANIM-EP1** • Durée : **2 h** • Coefficient : **Aucun coefficient national pour une épreuve écrite dédiée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle, éthique et réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique, organisation de l’hébergement et calculs** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du travail et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 8**
4. **Prévention, sécurité et protection des animaux** (3 questions) — **Page 11**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Éthique, bien-être animal et réglementation/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Éthique, bien-être animal et réglementation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle, éthique et réglementaire

Dans une plateforme de recherche biomédicale autorisée, l'équipe prépare l'accueil de 48 souris adultes selon un projet autorisé et des procédures locales. Les documents présentent les repères réglementaires, les responsabilités du technicien et une demande orale de déroger à une mesure de prise en charge.

Question 1.1. Identifiez quatre vérifications documentaires ou opérationnelles à effectuer avant l'accueil des 48 souris. Pour chacune, précisez l'élément à vérifier et le risque évité, en traitant notamment l'autorisation du projet, les personnes intervenantes, la capacité d'hébergement et les consignes de suivi.

Avant l'accueil, ces quatre contrôles vérifient la conformité du projet et la capacité de l'équipe à assurer l'hébergement et le suivi prévus. La limite de 4 souris par cage est propre à ce groupe et à la procédure locale.

Vérification	Élément à contrôler	Risque évité
Projet et établissement	Autorisations en vigueur, espèce, effectif de 48 souris et procédures applicables	Accueil ou intervention hors autorisation
Intervenants	Compétences et autorisations requises	Acte réalisé par une personne non habilitée
Hébergement	Capacité disponible pour au moins 12 cages	Dépassement de capacité ou hébergement non conforme
Suivi	Consignes, fréquences, points limites, prise en charge et circuit d'alerte disponibles	Retard de détection ou de prise en charge

Ces vérifications s'inscrivent dans le cadre de la directive 2010/63/UE, de sa transposition française, du Code rural et des procédures de l'établissement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Projet autorisé, intervenants compétents, capacité disponible pour 12 cages et consignes de suivi et d'alerte accessibles.

Question 1.2. Expliquez l'application des principes de remplacement, de réduction et de raffinement à cette situation. Donnez une action concrète relevant du technicien pour chacun, sans prendre une décision relevant du responsable du projet.

Les principes de remplacement, de réduction et de raffinement guident la conduite du projet. Le technicien y contribue dans le cadre de ses fonctions, sans décider seul d'une modification du protocole.

- **Remplacement :** appliquer les méthodes non animales déjà prévues et validées ; signaler au responsable une possibilité d'alternative.
- **Réduction :** vérifier les effectifs et identifications, puis transmettre des relevés fiables pour éviter des répétitions inutiles.
- **Raffinement :** respecter les consignes de manipulation et de suivi, repérer les signes inhabituels et alerter rapidement.

Toute évolution est examinée et validée par les responsables compétents selon le circuit prévu.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Remplacement : appliquer les alternatives validées. Réduction : fiabiliser effectifs et données. Raffinement : respecter les consignes, observer et alerter.

Question 1.3. Un chercheur demande oralement de différer d'une heure une mesure de prise en charge prévue par la procédure. Décrivez la conduite immédiate du technicien en trois étapes, en précisant à qui transmettre l'information et quels faits consigner.

1. **Ne pas accepter la dérogation orale :** rappeler que la mesure de prise en charge prévue doit être respectée tant qu'aucune modification n'est validée.
2. **Alerter :** contacter sans délai le responsable désigné ou compétent et lui transmettre la demande du chercheur ainsi que la situation observée. Appliquer la procédure en vigueur et suivre les consignes validées.
3. **Consigner :** noter l'heure, le repère de cage, les faits observables et leur évolution, la demande reçue, les personnes averties, les actions réalisées et leur résultat.

Le technicien ne pose pas de diagnostic et ne modifie pas de sa propre initiative la procédure autorisée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Maintenir la procédure autorisée, avertir immédiatement le responsable compétent et consigner l'heure, les faits, la demande, les transmissions et les actions.

2. Étude technologique, organisation de l’hébergement et calculs

Le dossier décrit le plan coté d’une salle d’hébergement de 6,0 m sur 4,0 m, l’effectif autorisé et les consommables nécessaires pour les souris. Les calculs portent sur le nombre de cages, le stock de litière, la dilution d’un désinfectant et l’organisation de la circulation dans la salle.

Question 2.1. Pour 48 souris adultes et un maximum de 4 souris par cage prévu par le projet et la procédure locale, calculez le nombre minimal de cages à préparer et écrivez la formule utilisée.

Le nombre minimal de cages est l’effectif divisé par l’effectif maximal autorisé par cage : $48 \div 4 = 12$. Le résultat étant entier, aucun arrondi n’est nécessaire. Cette capacité de 4 souris par cage s’applique uniquement au groupe, au modèle de cage et à la procédure locale indiqués. Elle ne doit pas être transposée à une autre situation sans vérifier les documents applicables.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparer au minimum 12 cages pour les 48 souris adultes.

Question 2.2. La litière nécessaire est de 0,45 kg par cage et par semaine pour un stock de trois semaines, avec une marge de 10 %. Calculez la masse totale à prévoir, le nombre entier de sacs de 20 kg à commander et le coût d’achat au prix de 38,00 € par sac.

Élément	Calcul	Résultat
Litière sans marge	$12 \times 0,45 \times 3$	16,2 kg
Litière avec marge	$16,2 \times 1,10$	17,82 kg
Sacs à commander	$17,82 \div 20 = 0,891$, arrondi à l’entier supérieur	1 sac
Coût d’achat	$1 \times 38,00$	38,00 €

Le besoin hebdomadaire concerne chacune des 12 cages, pendant 3 semaines. La marge de 10 % s’ajoute à la masse calculée sans marge. Comme le conditionnement est vendu par sacs entiers, le nombre à commander s’arrondit vers le haut : un sac de 20 kg suffit pour couvrir 17,82 kg. Le coût total est donc le prix d’un sac.

DR 1 complété : calcul de la litière

Élément	Donnée ou opération	Résultat à inscrire
Nombre de cages	48 animaux ; maximum 4 animaux par cage	12 cages
Litière sans marge	0,45 kg par cage et par semaine pendant 3 semaines	16,2 kg
Litière avec marge	Résultat précédent augmenté de 10 %	17,82 kg
Sacs de litière à commander	Conditionnement de 20 kg par sac	1 sac
		38,00 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévoir 17,82 kg de litière, commander 1 sac de 20 kg, pour un coût de 38,00 €.

Question 2.3. À partir d'une solution concentrée de désinfection à 100 g/L, calculez avec la relation de dilution le volume nécessaire pour préparer 5,0 L de solution à 5 g/L. Indiquez le volume d'eau à ajouter pour atteindre le volume final et précisez que le temps de contact doit respecter la procédure validée et la fiche produit.

1. La relation de dilution est $C_1V_1 = C_2V_2$.
2. Le volume concentré nécessaire est $V_1 = (5 \times 5,0) \div 100 = 0,25\ \text{L}$, soit 250 mL.
3. Le volume d'eau à ajouter est $5,0 - 0,25 = 4,75\ \text{L}$, soit 4 750 mL.

Préparer au poste prévu, sans mélanger le produit avec un autre. Identifier le récipient et consigner la préparation selon la procédure du site. Appliquer le temps de contact indiqué dans la procédure validée et sur la fiche produit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

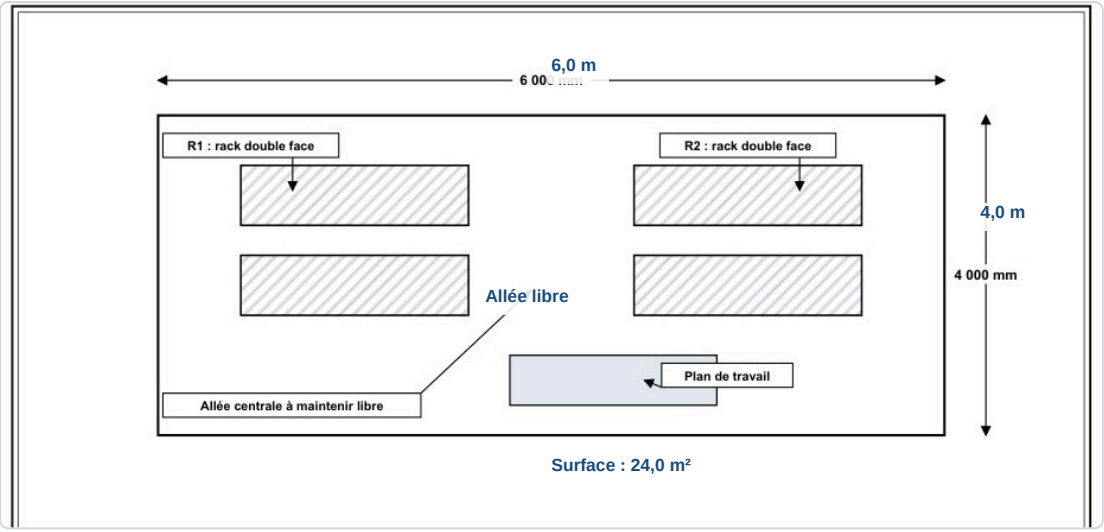
Utiliser 0,25 L de concentré et ajouter 4,75 L d'eau pour obtenir 5,0 L de solution à 5 g/L.

Question 2.4. À partir du plan du DT 1, relevez les dimensions intérieures de la salle et calculez sa surface au sol en mètres carrés. Indiquez une fonction de l'allée centrale pour l'organisation du travail et la prévention des contaminations croisées.

Dimension intérieure	Valeur
Longueur	6,0 m
Largeur	4,0 m
Surface au sol	$6,0 \times 4,0 = 24,0\ \text{m}^2$

L'allée centrale doit rester libre pour permettre la circulation des personnes et du matériel, tout en facilitant l'accès aux racks et au plan de travail. Son maintien dégagé limite les obstacles et les croisements inutiles. L'organisation des flux propres et potentiellement contaminés doit toutefois suivre les consignes du site : l'allée, à elle seule, ne garantit pas leur séparation.

Plan DT 1 annoté : dimensions et allée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Salle : 6,0 m × 4,0 m, soit 24,0 m². L’allée libre facilite les déplacements et l’organisation des flux.

3. Préparation du travail et protocole opératoire

Le technicien prépare l'accueil des animaux et l'entretien programmé de la salle à l'aide des fiches de consommables et des observations de la tournée précédente. Il doit compléter les documents réponses, distinguer les faits des actions de suivi et proposer une séquence opératoire traçable.

Question 3.1. Complétez le DR 1 en indiquant les quantités à préparer : nombre de cages, masse de litière avec marge et volume de solution concentrée. Faites apparaître les unités et choisissez des arrondis opérationnels.

Préparer 48 ÷ 4 = 12 cages. Pour 3 semaines, la litière sans marge est 0,45 × 12 × 3 = 16,20 kg, puis 16,20 × 1,10 = 17,82 kg avec marge. Il faut 1 sac de 20 kg, soit 38,00 €. Pour le concentré, 100 × V_1 = 5 × 5,0 donne V_1 = 0,25 L ; compléter avec 4,75 L d'eau. Inscrire les unités et ces quantités opérationnelles dans le DR 1.

DR 1 complété

Élément	Donnée ou opération	Résultat à inscrire
Nombre de cages	48 animaux ; maximum 4 animaux par cage	12 cages
Litière sans marge	0,45 kg par cage et par semaine pendant 3 semaines	16,20 kg
Litière avec marge	Résultat précédent augmenté de 10 %	17,82 kg
Sacs de litière à commander	Conditionnement de 20 kg par sac	1 sac
Coût d'achat	38,00 € par sac	38,00 €
Volume de solution concentrée	C_1 = 100 g/L ; C_2 = 5 g/L ; V_2 = 5,0 L	0,25 L
Volume d'eau à ajouter	Volume final moins volume de solution concentrée	4,75 L

✓ RÉPONSE À RETENIR

12 cages ; 16,20 kg sans marge ; 17,82 kg avec marge ; 1 sac, soit 38,00 € ; 0,25 L de concentré et 4,75 L d'eau.

Question 3.2. Pour les observations concernant les cages A07 et A08, distinguez les faits observés, les vérifications ou actions immédiates compatibles avec les consignes et les informations à transmettre. Complétez le DR 2 sans établir de diagnostic médical.

Situation	Faits observés	Action immédiate	Transmission et traçabilité
A07	Consommation d'eau inférieure aux relevés précédents ; animal moins actif.	Observer de nouveau selon la procédure de suivi.	Avertir le responsable désigné. Consigner l'heure, le repère, les faits et leur évolution.
A08	Litière humide autour du biberon ; aucun signe clinique consigné.	Vérifier le dispositif d'abreuvement selon la consigne.	Consigner la vérification et l'action réalisée ; transmettre toute anomalie selon la procédure.

Décrire uniquement les faits constatés, sans poser de diagnostic. Pour A07, respecter le circuit d'alerte et le degré d'urgence prévus par la procédure locale. Pour A08, ne rapporter que la vérification effectuée et son résultat.

DR 2 complété pour les cages A07 et A08

Tableau d'analyse et de transmission

Situation	Faits observés	Vérification ou action immédiate prévue	Personne à prévenir et information à consigner
Cage A07	Eau diminuée ; moins actif	Observer à nouveau	Avertir responsable ; noter heure, faits, évolution
Cage A08	Litière humide près du biber	Vérifier l'abreuvement	Consigner vérification et action
Préparation de la solution			
Demande de dérogation à la procédure			

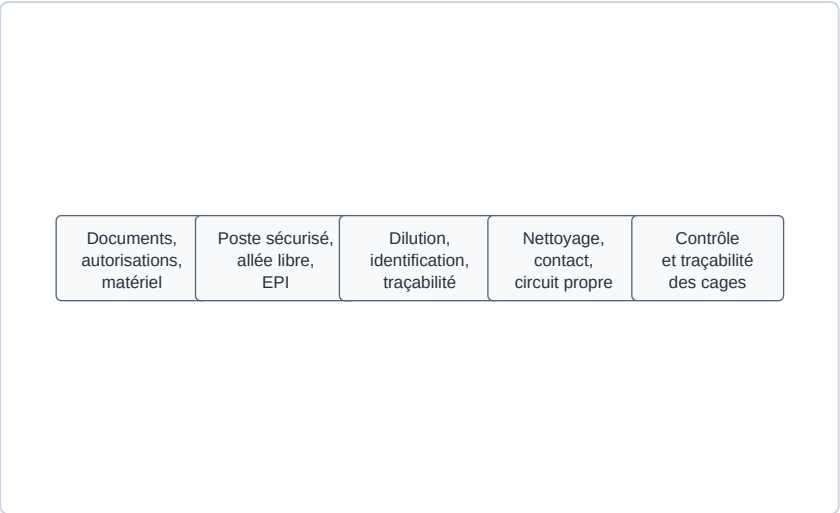
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

A07 : nouvelle observation, alerte et consignation des faits. A08 : vérification du dispositif d'abreuvement et consignation de l'action. Aucun diagnostic.

Question 3.3. Rédigez une séquence opératoire ordonnée pour préparer la salle avant l'arrivée des animaux. Incluez la vérification des documents et du matériel, la préparation conforme du produit, la prévention des contaminations croisées, le contrôle des cages et la traçabilité des opérations.

1. Vérifier le projet autorisé, les procédures locales et consignes de suivi, les autorisations et compétences requises, ainsi que la disponibilité et l'état du matériel, des consommables et des cages.
2. Sécuriser le poste, dégager l'allée, mettre les EPI prescrits et organiser le circuit de travail pour limiter les contaminations croisées.
3. Au poste prévu, préparer la dilution selon la procédure et l'étiquette : 0,25 L de concentré, puis de l'eau jusqu'au volume final de 5,0 L. Ne jamais mélanger des produits. Identifier le récipient et consigner la préparation.
4. Nettoyer et désinfecter selon la procédure, respecter le temps de contact indiqué et utiliser le matériel prévu pour éviter les transferts de contamination.
5. Contrôler la propreté, l'intégrité et l'identification des cages ainsi que les dispositifs d'abreuvement ; enregistrer les horaires, opérations, contrôles et anomalies.

Étapes de préparation de la salle



Séquence opératoire à réaliser avant l’arrivée des animaux

✓ RÉPONSE À RETENIR

Documents et matériel vérifiés ; produit préparé, identifié et tracé ; salle sécurisée, contaminations croisées maîtrisées et cages contrôlées avant l’arrivée.

4. Prévention, sécurité et protection des animaux

Les ressources recensent les risques associés à la préparation d'une solution de désinfection, les barrières de prévention et les procédures à appliquer en cas d'incident. Elles précisent également les responsabilités du technicien face aux observations inhabituelles chez un animal et aux demandes de modification du protocole.

Question 4.1. Établissez une analyse de risques pour la préparation de la solution de désinfection en identifiant deux dangers, les dommages possibles et les mesures de prévention associées. Incluez l'interdiction de mélanger des produits et la conduite à tenir en cas d'éclaboussure, selon la fiche de sécurité et les procédures du site.

Les risques à considérer sont l'exposition lors du dosage et la réaction possible si des produits sont mélangés. Les équipements prescrits, le poste adapté et le respect strict de l'étiquette et de la procédure réduisent ces risques.

Danger	Dommages possibles	Prévention et conduite à tenir
Éclaboussure de solution concentrée	Atteinte des yeux ou de la peau	Porter les EPI prescrits et préparer au poste prévu. En cas de contact, appliquer immédiatement la conduite d'urgence de la fiche de sécurité et alerter selon la procédure du site.
Mélange avec un autre produit	Réaction dangereuse ou perte d'efficacité	Ne jamais mélanger. En cas de mélange accidentel, isoler la situation et demander l'avis du responsable compétent.

Consulter la fiche de données de sécurité complète et appliquer les consignes du site, notamment pour tout déversement.

DR 2 complété, préparation de la solution

Tableau d'analyse et de transmission

Situation	Faits observés	Vérification ou action immédiate prévue	Personne à prévenir et information à consigner
Cage A07	.....	.....	.....
Cage A08	.....	.....	.....
Préparation de la solution	..... Éclaboussure possible ; mélange interdit	EPI, poste prévu ; ne pas mélanger. Contact : conduite FDS	..... Alerter selon procédure ; consigner exposition, incident et action .....
Demande de dérogation à la procédure	.....	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

EPI et poste adapté ; aucun mélange. En cas de contact, suivre immédiatement la conduite d'urgence de la fiche de sécurité et alerter selon la procédure.

Question 4.2. Indiquez trois vérifications de sécurité à réaliser avant le démarrage de l'entretien de la salle, dont une portant sur la circulation et une sur les équipements de protection individuelle.

Avant l'entretien, vérifier que les conditions de travail permettent d'intervenir sans créer de risque pour les personnes, les animaux ou le matériel.

- **Circulation :** allée centrale dégagée pour éviter les chutes et ne pas gêner l'évacuation.
- **EPI :** équipements prescrits disponibles, adaptés et en bon état, notamment ceux protégeant des éclaboussures.
- **Produit et poste :** poste prévu et adapté, étiquette et fiche de sécurité consultables ; aucun autre produit ne doit être mélangé au désinfectant.

En cas d'anomalie, sécuriser la situation et suivre les consignes du site avant de commencer.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Allée centrale dégagée ; EPI prescrits disponibles et en bon état ; poste adapté, consignes accessibles et aucun mélange de produits.

Question 4.3. Expliquez pourquoi une observation inhabituelle concernant un animal doit être consignée et transmise sans attendre une tournée ultérieure lorsque la procédure prévoit une alerte. Précisez la limite du rôle du technicien dans la décision de modifier un traitement ou une procédure.

Lorsqu'une procédure prévoit une alerte, attendre la tournée suivante peut retarder la prise en charge et compromettre le respect des points limites du projet. Le technicien consigne l'heure, le repère de cage, les faits observables et leur évolution, puis avertit sans délai le responsable désigné, selon le degré d'urgence prévu. Il transmet des observations factuelles, sans poser de diagnostic. Il ne modifie pas de sa propre initiative un traitement ou une procédure : toute modification relève du circuit de décision et des validations applicables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consigner les faits et alerter sans délai le responsable désigné. Le technicien ne pose pas de diagnostic et ne modifie ni traitement ni procédure.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation écrite UC1 du BP Technicien animalier en unité d'expérimentation, session 2026, porte le code 26-BP-ANIM-EP1 et dure 2 heures, sans coefficient national propre à l'épreuve. Le contexte est l'accueil de 48 souris adultes dans une plateforme de recherche. Les compétences évaluées couvrent conformité, éthique, calculs, préparation, traçabilité, prévention des risques et protection animale.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour 48 souris avec un maximum local de 4 par cage, le calcul est 48 ÷ 4 = 12 cages.
- Stock de litière : 12 × 0,45 kg × 3 semaines × 1,10 = 17,82 kg ; prévoir 1 sac de 20 kg, soit 38,00 €.
- Dilution : $C_1V_1 = C_2V_2$; ici V_1 = (5 g/L × 5,0 L) ÷ 100 g/L = 0,25 L, puis compléter à 5,0 L.
- La salle mesure 6,0 m × 4,0 m, soit 24 m² ; l'allée centrale doit rester libre pour assurer circulation et prévention des contaminations croisées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les exigences réglementaires des consignes propres au projet et au site ; vérifier les documents applicables avant l'accueil.
- Présenter les formules, les unités, les opérations et des arrondis adaptés aux quantités à préparer ou commander.
- Décrire des faits observables et des actions compatibles avec la procédure, sans poser de diagnostic médical.
- Ne pas appliquer de modification non validée ; consigner les faits utiles et alerter le responsable désigné selon le degré d'urgence.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume de solution concentrée nécessaire pour la dilution ?

Utilisez $C_1V_1 = C_2V_2$, avec les concentrations dans la même unité et les volumes dans la même unité. Isolez V_1 : $V_1 = C_2V_2/C_1$. Le volume d'eau complète ensuite le mélange jusqu'au volume final demandé.

Q : Que faire si un animal présente un signe inhabituel ?

Consignez l'heure, le repère de cage, les faits observés et leur évolution. Effectuez les vérifications prévues et transmettez l'information au responsable désigné selon l'urgence définie par la procédure, sans poser de diagnostic.

Q : Le sujet prévoit-il un coefficient et comment organiser le temps ?

Le sujet indique une durée de 2 heures et un barème total de 20 points, avec 5 points pour chacune des quatre parties. Il précise qu'aucun coefficient national n'est associé à cette épreuve écrite dédiée.

Q : Le technicien peut-il modifier une procédure à la demande orale d'un chercheur ?

Non, il ne modifie pas de sa propre initiative une procédure autorisée et n'applique pas une dérogation non validée. Il rappelle la procédure, contacte le responsable compétent et consigne les faits et transmissions utiles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Éthique, bien-être animal et réglementation/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Éthique, bien-être animal et réglementation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.